Commission liégeoise des Vétérans Saison 2012-2013

Les lauréats du Challenge Hutois

Novembre et décembre 2012

BULLETIN PERIODIQUE BIMESTRIEL

NE PARAIT PAS EN JUILLET ET AOUT

Editeur responsable VERBEKE Michel, 34 rue de Loncin - 4432 Alleur

04/246.31.24 - verbeke_croes@teledisnet.be

Butterfly®
Nittaku
STIGA®
DONIC®
Yasaka
JOOLA
andro®
Sponeta
BANDA®

DANDOY
www.dandoy-sports.com
a world of sports

BRUXELLES
Chaussée de Wavre, 1789
1160 Auderghem

Vous découvrirez un choix
exceptionnel !

Un éventail incomparable dans
les plus grandes marques !

Douin Communication

PARTENAIRE OFFICIEL DE LA PROVINCE DE BRUXELLES/BRABANT WALLON

NOS AUTRES POINTS DE VENTE :

MESSANCY 063 37.19.37	**BRUXELLES** 02/660.49.54	**BLEGNY** 04/370.12.15
CHARLEROI 071/30.36.80	**NAMUR** 081/73.39.04	**KUURNE** 056/70.57.94
HASSELT 011/28.32.48	**LIÈGE** 04/234.61.64	**LA LOUVIERE** 064/44.14.11
ANTWERPEN 03/541.30.28	**VERVIERS** 087/22.05.73	**TOURNAI** 069/77.70.72

DANDOY
www.dandoy-sports.com
a world of sports

E-mail : info@dandoy-sports.com

Siège social : Zoning de Biron, Allée des Artisans, 5 - 5590 Ciney Tél. 083/21.35.64 - Fax 083/21.68.62

Sommaire du bulletin Vétérans n°2

Saison 2012/2013 – Novembre & décembre 2012

- *Pub Dandoy.*
- *Sommaire - Bulletin Vétérans.*
- *PV de la réunion de la Cellule Vétérans de l'AF du 9/10/12 à Bastogne.*
- *Résultats de l'interclubs de la Commission, semaine 1 à 3.*
- *Résultats du Challenge Hutois du 14/10 aux Patapongistes.*
- *Résultats du Critérium National du 21/10 à Borgerhout.*
- *Classements du Challenge.*
- *Annonce du Tournoi de l'A.F. à Bastogne.*
- *Annonce du Critérium d'automne de la VTTL.*
- *Annonce du Challenge des Doubles du 25/11 à Retinne.*
- *Annonce des Championnats de Simples et de Doubles au cftt.*
- *Championnats d'Europe à Brême.*
- *Calendrier 2012-2013.*

Bulletin Vétérans

5 parutions : Septembre/octobre - Novembre/décembre - Janvier/février - Mars/avril - Mai/juin.

Envoi d'un mail pour prévenir de la sortie du bulletin (envoyer un mail de demande à l'adresse dominique.croes@teledisnet.be)

Bulletin « papier » disponible lors des activités Vétérans.

CELLULE FRANCOPHONE DES VETERANS DE TENNIS DE TABLE

Procès-verbal de la réunion tenue à Bastogne le 9 octobre 2012

Présents : Province de Liège : Mme D. CROES, Mr M. VERBEKE ;
Province de Namur : Mrs F. ROMAINVILLE, B. BOUSREZ ;
Province de Hainaut : Mr J. TOMASSINI ;
Province de Bruxelles Brabant Wallon : Mme N. ALEXANDER, Mr A. MATHYS
Province de Luxembourg : Mrs M. BLUM, P. DAMAIN ;

Excusé : Mr P. HERALY (Bruxelles Brabant wallon)

Invité : Mr G. BERTRAND, Président du C.P.V.Lx.

Début de la réunion : 19H35

Echange de bons mots pour la nouvelle saison avant que ne débute l'ordre du jour de la réunion.

1) Composition officielle de la Cellule francophone des vétérans pour la saison 2012/2013 :

- Mme Nathalie Alexander reste la représentante officielle du C.A. de l'Aile francophone ;

- Chaque province francophone décline le nom du titulaire/responsable de leur province :

° Mme N. Alexander, Mrs M. Blum, F. Romainville, M. Verbeke, J. Tomassini ;

- Les compositions provinciales officielles des vétérans sont remises en séance.

2) Désignation officielle des différentes fonctions au sein de la Cellule : à l'unanimité :

- Attribution du poste de Président à Mr Michel Blum (Luxembourg) ;

- Attribution du poste de Vice-Présidente à Mme Nathalie Alexander (Bruxelles Brabant wallon) ;

- Attribution du poste de Secrétaire à Mr Freddy Romainville (Namur) :

a) celui-ci annonce qu'il ne se représentera plus comme candidat au C.P.N. en fin de saison mais que cette position n'altèrera pas son investissement pour le mouvement des vétérans à l'avenir si cela lui est permis, même pour une période de transition ;

b) à l'unanimité une indemnité de 150,00 euro est accordée pour le travail de secrétaire sur base de pièces justificatives comme les saisons précédentes ;

3) Approbation du procès-verbal de la réunion précédente, le 15 mars 2012 :

- Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

4) Catégories aînées et vétérans reconnues pour la saison 2012/2013 :

- Au plan belge les catégories actuelles n'ont pas été modifiées : A./V. 40, 50, 60, 65, 70, 75, 80 ;

- Au plan international : la catégorie A./V. 85 vient en sus de ce qui précède.

5) Championnats du Monde Aînées/Vétérans à Stockholm (Suède) en juin 2012 :

- Les résultats et les commentaires se sont retrouvés dans de multiples bulletins ou sites provinciaux ;

- En exergue : la médaille d'Or de Philippe Saive (S.V40), la médaille d'Argent de Mavis Van Gelder (D.A.85), la médaille de bronze de Chang Yuan Yao (S.V.60) ;

- Une désillusion avec le manque de publicité pour les deux dernières médailles citées ci-avant sur le plan des deux Ailes.

6) Championnats d'Europe Aînées/Vétérans à Bremen (Allemagne) du 27 mai au 1er juin 2013 :

- Rappel de différents points essentiels :

a) publicité générale effectuée (bulletins, sites, responsables des clubs, …) ;

b) estimation actuelle de la représentation francophone : +/- 30 actuellement (probabilité : +/- 40) :

° Fortes délégations namuroise et bruxelloise déclinées à cette date ;

c) seules les personnes se faisant connaitre auprès de leurs représentants provinciaux pour le 31 janvier 2013 seront considérés faisant partie de la délégation francophone et pourront bénéficier des divers avantages habituels : assurance Ethias (A.F.) et équipement F.R.B.T.T.

7) Calendrier sportif officiel pour Aînées et Vétérans pour la saison 2012/2013 :

- Au plan national : dates des championnats nationaux individuels et interclubs, critérium national ;

- Au plan francophone : tournoi annuel de l'Aile francophone (Bastogne) du 11/11/2012 ;

- Au plan international : tournois extérieurs suivant calendrier établi par l'ITTF et ETTU.

8) Cellule nationale des vétérans :

- Petite désillusion marquée par le manque d'implication du Nord du pays, pas une réunion officielle au cours de l'année 2012 (courrier sera adressé à Mr J. Denys, Vice-Président FRBTT, afin de pouvoir dynamiser le secteur) ;

- Critérium national du 21 octobre 2012 (Anvers) : publicité tardive pour diverses raisons énoncées.

9) Tournoi annuel de l'Aile francophone à Bastogne du 11 novembre 2012 :

a) Exposé des diverses décisions prises au plan technique :

- implication du club d'Attert (montage de la salle sportive) et du C.P. de Luxembourg, au moins 32 tables seront à disposition de l'organisation, la confirmation du programme sportif établi (les séries, horaire, l'arbitrage), Mr G. Bertrand -le juge-arbitre- propose de modifier le mode de compétition en fonction des inscriptions reçues : il va de soi que Mr Guy Bertrand fera parvenir le nouveau mode de fonctionnement du tournoi, dès que possible, et une annonce particulière sera diffusée le jour de l'épreuve), toutes les inscriptions sont reçues par les différentes provinces (date butoir : 5/11/2012), les prix aux lauréats (championnats et consolations), un accueil prévu sur place par les responsables provinciaux, une sono sur l'ensemble du site sportif, proclamation des résultats après compétitions ;

b) Exposé des diverses décisions prises au plan festif :

- repas du soir sur le même site, menu proposé (apéritif compris), invitations à différentes instances sportives, aux instances politiques locales, à la famille Vandenheuvel (challenge au nom de « feu » Joseph attribué à une personnalité luxembourgeoise par le C.P.Lx), les lauréats des championnats d'Europe à Stockholm, … ;

c) Budget alloué pour l'épreuve :

- tel approuvé par l'Assemblée générale de l'A.F. (2.250,00 euro).

10) Budget des dépenses annuelles approuvées par l'Assemblée générale de l'Aile francophone :

- en euro : technique (2.250,00), réunion (300,00), déplacement (650,00), administratifs (250,00) ;

- adaptation future : à débattre ultérieurement par les représentants vétérans francophones au C.A. de l'Aile francophone.

11) Compétition amicale au plan francophone : triangulaire annuelle habituelle :

- épreuve 2011/2012 : parfaite réussite (organisation de Liège) ;

- épreuve 2012/2013 : le 27/4 à Braine avec les provinces de BBW, Liège et Hainaut ;

- allocation financière : sera budgétisée (montant à définir) par l'A.F. pour l'édition 2012/2013 ;

- sur base de ce qui précède la question du retour de Namur à cette compétition sera posée.

12) Règlements sportifs nationaux : intervention de Mr J. Tomassini :

- point propre sur la participation des étrangers au critérium national. Un vide apparait par rapport aux championnats nationaux. Une adaptation de certains articles des dits règlements devrait être prise en compte dans un proche avenir.

13) Recensement général francophone Aînées et Vétérans pour la saison 2012/2013 :

- situations provinciales à fournir pour le 31 octobre 2012 (des provinces ont déjà remis les diverses statistiques à ce sujet).

14) Divers :

- les championnats du Monde à Auckland (Nouvelle-Zélande) en mai 2014 : le secrétaire souhaite une prise de conscience des instances fédérales pour le déplacement de la date habituellement attribuée aux interclubs nationaux en fonction de cet évènement important. Mr G. Bertrand interviendra au plan national et Mr J.Denys (Vice-président FRBTT) sera sollicité à ce propos ;

- championnats de Belgique individuels 2011/2012 : inquiétude de voir un horaire modifié sans que les responsables provinciaux ne soient prévenus (manque de communication assurément).

Fin de réunion : 23H45

Au nom de la Cellule,
Freddy ROMAINVILLE,
Secrétaire

Note annexe au P.V. de la réunion du 9 octobre 2012 :

Cette note est initiée pour le bon déroulement de fonctionnement de l'Aile francophone :

° Les responsables provinciaux luxembourgeois, avec l'apport du club d'Attert et autres acteurs, ont pris ou prendront les dispositions nécessaires, dans des délais appropriés, afin de faire une fête de cette organisation francophone :

- Au plan technique :

° Intervention technique en cas de problème, sur le plan électrique notamment (n° téléphone pour une urgence) ;

° Parking : devrait suffire, le complexe sportif étant voué entièrement au tennis de table sur les différents plateaux ;

° Les inscriptions individuelles : pour des problèmes de facilité elles doivent adressées uniquement auprès des responsables provinciaux dont les affiliés sont issus ;

° Date butoir des inscriptions : le 5 novembre 2012. Le dépôt des inscriptions avant cette date est un plus pour les organisateurs afin d'avoir une vision sur le mode de compétition et des repas à servir ;

° Paiement des inscriptions : pas les responsables provinciaux au compte BE14 0010 7204 2683 DU Comité provincial luxembourgeois ;

° Accueil des participants : il sera effectué par les responsables des provinces engagées ;

° La « sono » : opérationnelle dans les deux salles sportives, probable aussi dans la cafétéria ;

° Arbitrage : dispositions par les responsables locaux ;

° Assistance médicale : un Docteur (affilié provincial local) sera présent ;

° Partie informatique : pas de gros problèmes sur le sujet ;

° Catégories : comme toujours elles peuvent être modifiées en fonction des inscriptions reçues afin d'établir une compétition cohérente ;

° Remise des prix : elle devrait être effective dès les différentes épreuves terminées vu que certaines personnes ne prennent pas le repas du soir. Les prix individuels auront une connotation locale pour les 4 premiers du général et du vainqueur de l'épreuve de consolation ;

- Au plan festif et autre :

° Aménagement de la salle festive (buvette du complexe sportif) : dispositions prises ;

° Sono : dispositions prises (discours et remise de prix spéciaux) ;

° Repas : comme dit, les responsables provinciaux sont invités à remettre dans les meilleurs délais le nombre de repas souhaités ;

° Invitations : du ressort des responsables locaux ;

° Challenge spécial « Joseph Vandenheuvel » : remis par les responsables locaux au lauréat (présence de la famille de l'ami disparu) ;

° Discours : à la discrétion de la C.P.Lx.

N.B. : sauf erreur, omission. Liste non limitative.

Pour la Cellule francophone des vétérans,
Freddy Romainville,
Secrétaire

Résultats Vétérans des semaines 1 à 3

Div 1 Vét

Dolembreux 1 - Tiège 1	08-02	Sem 1
Patapongistes 1 - Donald 1	01-09	
Oupeye 1 - Retinne 1	09-01	
Minerois 1 - St Remacle 1	~~09-01~~ FFG	
Retinne 1 - Dolembreux 1	07-03	Sem 2
St Remacle 1 - Patapongistes 1	~~05-05~~ FFG	
Tiège 1 - Oupeye 1	02-08	
Donald 1 - Minerois 1	04-06	
Dolembreux 1 - Donald 1	04-06	Sem 3
Patapongistes 1 - Retinne 1	04-06	
Tiège 1 - Minerois 1	05-05	
Oupeye 1 - [St Remacle] 1	FFGén	

Donald 1	3	2	1	0	**7**
Retinne 1	3	2	1	0	**7**
Oupeye 1	2	2	0	0	**6**
Minerois 1	2	1	0	1	**5**
Dolembreux 1	3	1	2	0	**5**
Tiège 1	3	0	2	1	**4**
Patapongistes 1	2	0	2	0	**2**
[St Remacle] 1	0	0	0	0	**0**

Div 2 Vét

Amay-Herm. 1 - Ninane 1	07-03	Sem 1
Ivoz 1 - Aubel 1	06-04	
Dolhain 1 - Retinne 2	06-04	
Pepinster 1 - St Remacle 2	03-07	
Retinne 2 - Amay-Herm. 1	05-05	Sem 2
St Remacle 2 - Ivoz 1	03-07	
Ninane 1 - Dolhain 1	03-07	
Aubel 1 - Pepinster 1	08-02	
Amay-Herm. 1 - Aubel 1	07-03	Sem 3
Ivoz 1 - Retinne 2	09-01	
Ninane 1 - Pepinster 1	05-05	
Dolhain 1 - St Remacle 2	07-03	

Ivoz 1	3	3	0	0	**9**
Dolhain 1	3	3	0	0	**9**
Amay-Herm. 1	3	2	0	1	**8**
Aubel 1	3	1	2	0	**5**
St Remacle 2	3	1	2	0	**5**
Ninane 1	3	0	2	1	**4**
Pepinster 1	3	0	2	1	**4**
Retinne 2	3	0	2	1	**4**

Div 3 Vét

Dolembreux 2 - Ninane 2	06-04	Sem 1
Ivoz 2 - Donald 2	03-07	
Dolhain 2 - Bye	Bye	
Ivoz 3 - Marchin 1	03-07	
Minerois 2 - Astrid 1	04-06	
Astrid 1 - Dolembreux 2	06-04	Sem A
Ivoz 2 - Dolhain 2	07-03	
Donald 2 - Ninane 2	06-04	
Bye - Marchin 1	Bye	
Minerois 2 - Ivoz 3	05-05	
Marchin 1 - Dolembreux 2	04-06	Sem 2
Astrid 1 - Ivoz 2	08-02	
Ninane 2 - Ivoz 3	02-08	
Bye - Minerois 2	Bye	
Donald 2 - Dolhain 2	08-02	
Dolembreux 2 - Donald 2	02-08	Sem 3
Ivoz 2 - Marchin 1	06-04	
Ninane 2 - Minerois 2	04-06	
Bye - Astrid 1	Bye	
Ivoz 3 - Dolhain 2	06-04	

Donald 2	4	4	0	0	**12**
Astrid 1	3	3	0	0	**9**
Ivoz 3	4	2	1	1	**9**
Dolembreux 2	4	2	2	0	**8**
Ivoz 2	4	2	2	0	**8**
Minerois 2	3	1	1	1	**6**
Marchin 1	3	1	2	0	**5**
Ninane 2	4	0	4	0	**4**
Dolhain 2	3	0	3	0	**3**

Div 4 Vét

Prayon 1 - Tiège 2	03-07	Sem 1
Patapongistes 2 - Aubel 2	03-07	
Patapongistes 3 - Retinne 3	02-08	
Chênée 1 - Oupeye 2	06-04	
Retinne 3 - Prayon 1	05-05	Sem 2
Oupeye 2 - Patapongistes 2	07-03	
Tiège 2 - Patapongistes 3	10-00	
Aubel 2 - Chênée 1	06-04	
Prayon 1 - Aubel 2	03-07	Sem 3
Patapongistes 2 - Retinne 3	07-03	
Tiège 2 - Chênée 1	07-03	
Patapongistes 3 - Oupeye 2	02-08	

Tiège 2	3	3	0	0	**9**
Aubel 2	3	3	0	0	**9**
Oupeye 2	3	2	1	0	**7**
Retinne 3	3	1	1	1	**6**
Chênée 1	3	1	2	0	**5**
Patapongistes 2	3	1	2	0	**5**
Prayon 1	3	0	2	1	**4**
Patapongistes 3	3	0	3	0	**3**

CAFE LIEGEOIS

Challenge Hutois - Patapongistes - 14/10/12

Groupe A

Joueur 1

1.	HELAS EDDY	D0	L393	5 v
2.	MATOT MICHEL	B6	L276	4 v
3.	D'HEBBOUDT SERGE	B4	GDL	4 v
4.	ROUVROIS GUILLAUME	C4	L111	3 v
5.	GRAILET RICHARD	D2	L143	3 v
6.	COULON JACQUES	C2	L323	1 v
7.	POZZI GAETAN	C4	L312	1 v

Joueur 2

1.	HEINESCHE MICHEL	D2	L393	5 v
2.	BERNY FRUMENCE	C0	L276	5 v
3.	FOUCHARD THOMAS	D0	L111	4 v
4.	SWERTS MARCEL	C4	L312	3 v
5.	COX JEAN	D4	L143	2 v
6.	SPEE ANNY	D6	L284	2 v
7.	SALON JOSEPH	D0	L119	0 v

Joueur 3

1.	PAESCHEN ALBERT	E0	L143	5 v
2.	THIRY DANY	D6	L098	4 v
3.	CORBIER GUY	D2	L143	4 v
4.	DE LANNOY MARC	E0	L276	4 v
5.	FIASSE PIERRE	E4	L393	2 v
6.	DELHEZ ANNE-MARIE	E0	L066	2 v
7.	MODESTUS VERONIQUE	E6	L119	0 v

Classement

1. Patapongistes 1 — 7 pts

HELAS EDDY	D0	L393	1°
HEINESCHE MICHEL	D2	L393	1°
FIASSE PIERRE	E4	L393	5°

2. Wanze — 8 pts

MATOT MICHEL	B6	L276	2°
BERNY FRUMENCE	C0	L276	2°
DE LANNOY MARC	E0	L276	4°

3. St Remacle — 10 pts

ROUVROIS GUILLAUME	C4	L111	4°
FOUCHARD THOMAS	D0	L111	3°
CORBIER GUY	D2	L143	3°

4. Ivoz 1 — 11 pts

GRAILET RICHARD	D2	L143	5°
COX JEAN	D4	L143	5°
PAESCHEN ALBERT	E0	L143	1°

5. Retinne — 13 pts

POZZI GAETAN	C4	L312	7°
SWERTS MARCEL	C4	L312	4°
THIRY DANY	D6	L098	2°

6. Astrid 1 — 17 pts

D'HEBBOUDT SERGE	B4	GDL	3°
SALON JOSEPH	D0	L119	7°
MODESTUS VERONIQUE	E6	L119	7°

7. Verviers — 18 pts

COULON JACQUES	C2	L323	6°
SPEE ANNY	D6	L284	6°
DELHEZ ANNE-MARIE	E0	L066	6°

Groupe B

Joueur 1

1.	MARTIN OTERO ANTONIO	D0	L119	5 v
2.	GUILLAUME GUY	D2	L143	3 v
3.	ENCLIN MARCEL	D2	L143	3 v
4.	FARRAUTO GIUSEPPE	D6	L393	2 v
5.	HECQ IRENE	E4	N186	1 v
6.	VERBEKE MICHEL	D0	L111	1 v

Joueur 2

1.	GERARD JACQUES	D6	L143	5 v
2.	FERIRE PATRICK	D2	L119	4 v
3.	SCIUME VITO	D6	L143	3 v
4.	MARCHANDISE PATRICE	D4	L393	2 v
5.	DUCHENNE PASCAL	E6	L393	1 v
6.	ALOMAINE EMILE	E6	N186	0 v

Joueur 3

1.	VIEL JOSY	E0	L143	5 v
2.	SALVAGGIO ANGELO	E4	L143	4 v
3.	MARTIN NARVAEZ TRINIDAD	E6	L119	3 v
4.	JAMSIN ERIC	NC	L393	2 v
5.	JURISSE YVETTE	E6	L111	1 v
6.	MICHIELS YVES	NC	L393	0 v

Classement

1. Ivoz 2 — 5 pts

ENCLIN MARCEL	D2	L143	3°
GERARD JACQUES	D6	L143	1°
VIEL JOSY	E0	L143	1°

2. Astrid 2 — 6 pts

MARTIN OTERO ANTONIO	D0	L119	1°
FERIRE PATRICK	D2	L119	2°
MARTIN NARVAEZ TRINIDAD	E6	L119	3°

3. Ivoz 3 — 7 pts

GUILLAUME GUY	D2	L143	2°
SCIUME VITO	D6	L143	3°
SALVAGGIO ANGELO	E4	L143	2°

4. Patapongistes 3 — 13 pts

FARRAUTO GIUSEPPE	D6	L393	4°
DUCHENNE PASCAL	E6	L393	5°
JAMSIN ERIC	NC	L393	4°

5. Sauvenières — 16 pts

HECQ IRENE	E4	N186	5°
ALOMAINE EMILE	E6	N186	6°
JURISSE YVETTE	E6	L111	5°

6. Patapongistes 2 — 16 pts

VERBEKE MICHEL	D0	L111	6°
MARCHANDISE PATRICE	D4	L393	4°
MICHIELS YVES	NC	L393	6°

Critérium National Vétérans - AFP Antwerpen - 21/10/2012

B

1.	ENGLEBERT BRUNO	B6	L119	2 v
2.	VAN DEN TROOST PATRICK	B6	VI-B218	1 v
3.	D'HEBBOUDT SERGE	B4	AF001	0 v

C0

1.	BERNY FRUMENCE	C0	L276	2 v
2.	VANPOUCKE KOEN	C0	VI-B218	2 v
3.	DOOMS FLORIMOND	C0	N211	2 v
4.	DE SMET JEAN-PAUL	C0	VI-B218	0 v

C2

1.	SCHITTEKAT WILLIAM	C2	A062	2 v
2.	MURRAY PHILIP	C2	BBW034	2 v
3.	OPSOMER JEAN	C2	OVL148	2 v
4.	BOUSREZ BERNARD	C2	N211	0 v

C4-C6

1.	BUYCK FIRMIN	C4	OVL053	4 v
2.	KVASNICA PHILIPPE	C4	BBW299	3 v
3.	GODTS JEAN	C6	BBW015	2 v
4.	DESMET ETIENNE	C4	OVL054	2 v
5.	CLEPPE HILAIRE	C6	OVL106	2 v
6.	VANHAUWERMEIREN ALAIN	C6	BBW281	2 v

D0-D2

1.	SCHENKEL BERNARD	D0	LK051	6 v
2.	GILLIS DANNY	D0	VI-B005	6 v
3.	SALON JOSEPH	D0	L119	6 v
4.	HEINE ANNE	D0	BBW034	4 v
5.	COLESAN MARC	D0	L170	3 v
6.	TOMASSINI GIUSEPPE	D0	H314	3 v
7.	PIERQUIN FABRICE	D0	BBW034	3 v
8.	DE MOL JOHAN	D2	OVL107	3 v
9.	MAQUESTIAUX PATRICK	D2	H312	2 v

D4-E0

Poule A

1.	COENE GUY	D6	OVL053	4 v
2.	ISERENTANT EVERT	D6	OVL142	4 v
3.	SPEE ANNY	D6	L284	3 v
4.	KURUNCZI JEAN-LOUIS	D4	H426	3 v
5.	BOSSUT MICHEL	D6	BBW034	1 v
6.	MATHYS ALBERT	E0	BBW034	0 v

Poule B

1.	PALINCKX BRUNO	D4	OVL054	5 v
2.	HOFFMAN CHRIS	E0	OVL000	4 v
3.	GEORGE JOEL	D6	H182	2 v
4.	MARCHAL ROBERT	D4	H120	2 v
5.	DE PAUW GUY	D6	OVL012	1 v
6.	THIRY DANY	D6	L098	1 v

Poule C

1.	GOSSEYE ANDRE	D4	OVL012	5 v
2.	WAUTHION PHILIPPE	D6	H182	3 v
3.	DI SILVIO FRANCO	D4	H366	2 v
4.	DE PAEPE DANIEL	E0	OVL102	2 v
5.	STEVENS JOZEF	D6	A062	2 v
6.	DELHEZ ANNE-MARIE	E0	L066	1 v

Classement final

1.	PALINCKX BRUNO	D4	OVL054
2.	GOSSEYE ANDRE	D4	OVL012
3.	COENE GUY	D6	OVL053
4.	HOFFMAN CHRIS	E0	OVL000
5.	ISERENTANT EVERT	D6	OVL142
6.	WAUTHION PHILIPPE	D6	H182
7.	GEORGE JOEL	D6	H182
8.	DI SILVIO FRANCO	D4	H366
9.	SPEE ANNY	D6	L284
10.	KURUNCZI JEAN-LOUIS	D4	H426
11.	MARCHAL ROBERT	D4	H120
12.	DE PAEPE DANIEL	E0	OVL102
13.	DE PAUW GUY	D6	OVL012
14.	BOSSUT MICHEL	D6	BBW034
15.	STEVENS JOZEF	D6	A062
16.	THIRY DANY	D6	L098
17.	DELHEZ ANNE-MARIE	E0	L066
18.	MATHYS ALBERT	E0	BBW034

E2-NC

Poule A

1.	BOMBEECK DIRK	E2	OVL102	3 v
2.	GABRIELS CHARLES	E2	H070	3 v
3.	SCHIETTEKATTE JEAN	E4	OVL145	3 v
4.	FALQUE PATRICK	E4	BBW299	1 v
5.	ANTONISSEN JOZEF	E6	OVL107	0 v

Poule B

1.	MAGNIN MIREILLE	E2	BBW034	4 v
2.	BLONDEEL MARIO	E4	OVL053	2 v
3.	GEURTS ANDRE	E2	A062	2 v
4.	FIASSE PIERRE	E4	L393	2 v
5.	POLLIE GUY	NC	OVL107	0 v

Classement final

1.	MAGNIN MIREILLE	E2	BBW034
2.	BOMBEECK DIRK	E2	OVL102
3.	BLONDEEL MARIO	E4	OVL053
4.	GABRIELS CHARLES	E2	H070
5.	GEURTS ANDRE	E2	A062
6.	SCHIETTEKATTE JEAN	E4	OVL145
7.	FALQUE PATRICK	E4	BBW299
8.	FIASSE PIERRE	E4	L393
9.	POLLIE GUY	NC	OVL107
10.	ANTONISSEN JOZEF	E6	OVL107

Dames D2-NC

1.	DESMET SABINE	D2	OVL149	6 v
2.	AMOES MONIQUE	D4	H426	4 v
3.	VANDE VELDE NICOLE	D2	A212	4 v
4.	MAGNUSSON INGRID	D2	BBW034	3 v
5.	REYNAERT IRMA	D4	BBW034	2 v
6.	MODESTUS VERONIQUE	D6	L119	1 v
7.	BERNARD ELISABETH	D6	A138	1 v

Jozef STEVENS aura été l'homme à tout faire de ce critérium, combinant les rôles de joueur, barman et dépanneur en tous genres.

Challenge Vétérans : général et par catégories

					Ch. Hut.	Crit. Nat.	Tot
1.	FIASSE PIERRE	E4	L393	V40	39	10	**49**
2.	BERNY FRUMENCE	C0	L276	V40	35	10	**45**
3.	HELAS EDDY	D0	L393	V40	39		**39**
4.	HEINESCHE MICHEL	D2	L393	V40	39		**39**
5.	ENCLIN MARCEL	D2	L143	V75	39		**39**
6.	GERARD JACQUES	D6	L143	V70	39		**39**
7.	VIEL JOSY	E0	L143	V80	39		**39**
8.	MATOT MICHEL	B6	L276	V60	35		**35**
9.	DE LANNOY MARC	E0	L276	V40	35		**35**
10.	MARTIN OTERO ANTONIO	D0	L119	V40	34		**34**
11.	FERIRE PATRICK	D2	L119	V50	34		**34**
12.	MARTIN NARVAEZ TRINIDAD	E6	L119	V40	34		**34**
13.	THIRY DANY	D6	L098	V50	23	10	**33**
14.	ROUVROIS GUILLAUME	C4	L111	V60	31		**31**
15.	FOUCHARD THOMAS	D0	L111	V40	31		**31**
16.	CORBIER GUY	D2	L143	V65	31		**31**
17.	GUILLAUME GUY	D2	L143	V60	30		**30**
18.	SCIUME VITO	D6	L143	V60	30		**30**
19.	SALVAGGIO ANGELO	E4	L143	V70	30		**30**
20.	SALON JOSEPH	D0	L119	V60	19	10	**29**
21.	MODESTUS VERONIQUE	E6	L119	V50	19	10	**29**
22.	GRAILET RICHARD	D2	L143	V65	27		**27**
23.	COX JEAN	D4	L143	V75	27		**27**
24.	PAESCHEN ALBERT	E0	L143	V65	27		**27**
25.	SPEE ANNY	D6	L284	V50	16	10	**26**
26.	FARRAUTO GIUSEPPE	D6	L393	V50	26		**26**
27.	DELHEZ ANNE-MARIE	E0	L066	V50	16	10	**26**
28.	DUCHENNE PASCAL	E6	L393	V50	26		**26**
29.	JAMSIN ERIC	NC	L393	V40	26		**26**
30.	SWERTS MARCEL	C4	L312	V50	23		**23**
31.	POZZI GAETAN	C4	L312	V60	23		**23**
32.	JURISSE YVETTE	E6	L111	V60	21		**21**
33.	COULON JACQUES	C2	L323	V60	16		**16**
34.	VERBEKE MICHEL	D0	L111	V50	16		**16**
35.	MARCHANDISE PATRICE	D4	L393	V50	16		**16**
36.	MICHIELS YVES	NC	L393	V50	16		**16**
37.	ENGLEBERT BRUNO	B6	L119	V40		10	**10**
38.	COLESAN MARC	D0	L170	V50		10	**10**

CARLSBOURG
ARDENNE
Balade
corman

Vétérans 40

FIASSE PIERRE	E4	L393	49
BERNY FRUMENCE	C0	L276	45
HELAS EDDY	D0	L393	39
HEINESCHE MICHEL	D2	L393	39
DE LANNOY MARC	E0	L276	35
MARTIN OTERO ANTONIO	D0	L119	34
FOUCHARD THOMAS	D0	L111	31
JAMSIN ERIC	NC	L393	26
ENGLEBERT BRUNO	B6	L119	10

Vétérans 50

FERIRE PATRICK	D2	L119	34
THIRY DANY	D6	L098	33
DUCHENNE PASCAL	E6	L393	26
FARRAUTO GIUSEPPE	D6	L393	26
SWERTS MARCEL	C4	L312	23
MICHIELS YVES	NC	L393	16
MARCHANDISE PATRICE	D4	L393	16
VERBEKE MICHEL	D0	L111	16
COLESAN MARC	D0	L170	10

Vétérans 60

MATOT MICHEL	B6	L276	35
CORBIER GUY	D2	L143	31
ROUVROIS GUILLAUME	C4	L111	31
SCIUME VITO	D6	L143	30
GUILLAUME GUY	D2	L143	30
SALON JOSEPH	D0	L119	29
PAESCHEN ALBERT	E0	L143	27
GRAILET RICHARD	D2	L143	27
POZZI GAETAN	C4	L312	23
COULON JACQUES	C2	L323	16

Vétérans 70

VIEL JOSY	E0	L143	39
GERARD JACQUES	D6	L143	39
ENCLIN MARCEL	D2	L143	39
SALVAGGIO ANGELO	E4	L143	30
COX JEAN	D4	L143	27

Aînées

MARTIN NARVAEZ TRINIDAD	D2	L119	34
MODESTUS VERONIQUE	D6	L119	29
DELHEZ ANNE-MARIE	D0	L066	26
SPEE ANNY	C6	L284	26
JURISSE YVETTE	D6	L111	21

16e TOURNOI DES AINEES ET DES VETERANS
Cellule vétérans de l'Aile Francophone de la FRBTT

Organisation : Commission des Vétérans de la Province de Luxembourg

Date : ***Le dimanche 11 novembre 2012***
Lieu : ***Centre sportif, Porte de Trèves, rue G. Delperdange à 6600 Bastogne***

Présence obligatoire à 9h, début des compétitions 9h30.
Sauf B/C0 aînées – B & C0/C2 messieurs : présence à 12h00, début des compétitions 12h30.

Cette compétition, réservée aux aînées et vétérans, se déroulera sur 30 tables.

Séries organisées

Aînées

B/C0	C2/C6	D0/D2	D4/NC

Vétérans

B	C0/C2	C4/C6	D0/D2	D4/D6	E0/E2	E4/NC

! Le mode de fonctionnement du tournoi est modifié comme suit :

A. *S'il y a plus de huit joueurs inscrits dans une même catégorie, le premier tour se déroulera en poules de minimum 4 joueurs et de maximum 6 joueurs.*

   Les deux premiers de chaque poule seront versés dans un tableau final (élimination directe) afin de déterminer les quatre lauréats de la compétition.
   Les compétiteurs classés de la 3ème à la 6ème place de leur poule seront versé dans un tableau de consolation (élimination directe) dont seul le gagnant sera récompensé.

B. *Si le nombre de joueurs inscrits est inférieur à 9, ils disputeront une poule unique afin de déterminer le vainqueur. Les 4 premiers de cette poule seront récompensés.*

L'organisation se réserve le droit de modifier légèrement les séries en fonction des inscriptions.
Lors de la remise des prix, il sera remis le trophée J. Vandenheuvel.
Le droit d'inscription s'élève à ***7 €*** *pour le tournoi et* ***12 €*** *pour le repas.*
La date limite d'inscription est reportée au 5 novembre 2012.
Le nombre d'inscriptions n'est pas limité.

Inscriptions des joueurs : chez le responsable provincial vétérans

VERBEKE Michel dominique.croes@teledisnet.be 04/246.31.24 - 0477/386.917

INSCRIPTION UNIQUEMENT DANS SA SERIE DE CLASSEMENT

ENTREE :	*Potage de saison*
PLAT :	*Rôti des Fagnes, légumes et fruits, pomme purée ou croquettes*
DESSERT :	*Surprise de la province organisatrice « Une ardeur d'avance »*

Les joueurs présents reçoivent 10 points pour le Challenge de la Commission liégeoise.

VLAAMSE TAFELTENNISLIGA vzw
Brogniezstraat 41 bus 3 -B-1070 Brussel
Tel.: 02/527.53.72
Fax: 02/527.52.49
E-mail: info@vttl.be
Bank: 734-0017378-24
RPR Brussel 0419.261.219

CRITERIUM DE L'AUTOMNE POUR VETERANS ET JOUEURS RÉCRÉATIFS

ORGANISÉ PAR LA VTTL LE DIMANCHE 18 NOVEMBRE 2012

Lieu: TTC Hasselt, St.-Lambrechts-Herkstraat 69, 3500 Hasse
Tables: 10 **Balles:** Tibhar 3 * blanc (ITTF approved)
Juge-arbitre: Marc Schouteden en François Swerts
Début: 10 heures **Présence**: 9h30

Participants: Ce critérium est ouvert aux:
- Membres des ailes de la F.R.BT.T.: VTTL et AF
- Licenciés des Fédérations étrangères affiliées à l'ITTF
- joueurs récréatifs et non affiliés

Séries:
- Il y aura quatre séries.
- Les séries seront divisées en série A (joueurs/joueuses B + C), en série B (joueurs D), en série C (joueurs E + NC), et la série de récréatifs et non affiliés.
- Les séries pourront être subdivisées, dépendant du nombre d'inscriptions, en plusieurs poules. (p.e. la série A de deux poules A1-A2, la série B de plusieurs poules B1-B2-B3….) etc.
- La série récréatif et non affiliés sera organisée avec minimum 5 joueurs/joueuses. A défaut de ce minimum, les joueurs/joueuses seront ajoutés à la série C
- Les Dames jouent avec leur classement Messieurs.

Prix: - des prix en argent dans la série A et B:
- 1 ou 2 poules: 4 prix
- à partir de 3 poules: 8 prix

- 4 prix en argent dans la série C
- 4 prix en nature dans la série de récréation et non affiliés

	Série A (B→C6)	Série B (D0→D6)	Série C (E0→NC)	Recr + N.A. (NC)
1e	€ 50	€ 35	€ 25	Nature
2e	€ 40	€ 25	€ 15	Nature
3e	€ 30	€ 15	€ 10	Nature
4e	€ 20	€ 10	€ 7,5	Nature
5-8e	€ 10	€ 7,5		

Inscriptions:
- Montant d'inscription € 6 ; diner spaghetti bolognaise € 7
- Date limite d'inscription jusqu'au 12 novembre 2012.
- Au Secrétariat VTTL (Wesley Van Den Noortgate), Brogniezstraat 41 boîte 3, 1070 Bruxelles - Tel. 02/5275372 - Fax 02/5275249 - email: info@vttl.be
- En mentionnant votre nom, prénom, sexe, classement, club, province, commandez le souper ("oui" ou "non")

Challenge des Doubles

Retinne - 25/11/2012

Dans les installations de la Palette Retinne, place du Marché à Retinne

Epreuve comptant pour le challenge Vétérans

*La compétition, ouverte aux joueurs hors province, débutera à **13h00**.*

UNE PETITE RESTAURATION SERA SERVIE TOUT AU LONG DE LA JOURNÉE

Règlement

- *Les paires sont constituées de 2 joueurs Vétérans. Il n'y a pas de restriction de club mais les paires ne peuvent pas dépasser 25 points.*

  NC=1 - E6=2 - E4=3 - E2=4 - E0=5 - D6=6 - D4=7 - D2=8 - D0=9 - C6=10 - C4=11 - C2=12 - C0=13 - B6=14 - B4=15 - B2=16 - B0=17
- *Deux groupes seront formés en fonction du classement cumulé des joueurs.*
- *La compétition se déroule sous forme de critérium, avec finales s'il y a plusieurs poules par groupe. A l'intérieur des groupes les poules seront formées en tenant compte de l'âge cumulé des joueurs. Les dames reçoivent un « bonus » de 20 ans.*
- *Les rencontres se disputent en 3 sets gagnants de 11 points, avec le handicap vétérans (le handicap s'inscrivant en début de set).*
- *L'ordre de classement dans chaque poule s'effectuera au nombre de victoires. En cas d'égalité, aux sets puis aux points entre les équipes concernées.*
- *Tout au long de la compétition, les décisions du juge-arbitre seront sans appel sur d'éventuels points non repris au présent règlement.*
- *Les inscriptions seront reçues pour le 22 novembre au plus tard chez :*

  Dominique Croes, 34 rue de Loncin - 4432 Alleur - 04/246.31.24 - 0477/396.917

  dominique.croes@teledisnet.be *Le droit d'inscription est fixé à 3 € par participant.*

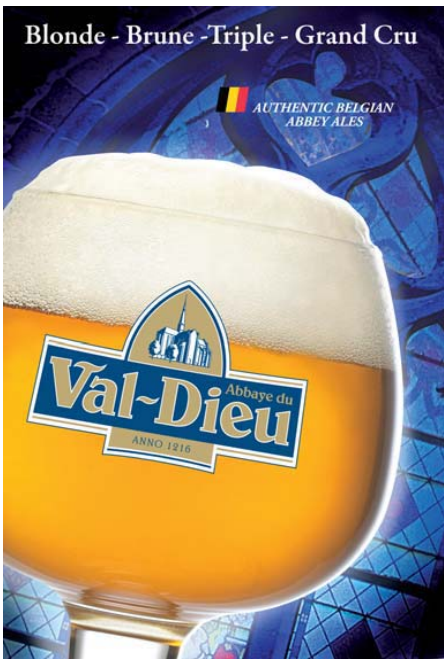

C.F.T.T. de BLEGNY, rue L. MARLET 13

CHAMPIONNATS PROVINCIAUX SIMPLES VETERANS
Dimanche 16 décembre 2012

Horaire : Toutes les séries à 14h00

Séries : Messieurs : 40, 50, 60, 65, 70, 75 & 80
Dames : 40, 50, 60, 65, 70, 75 & 80

Les rencontres se jouent sans handicap, par petites poules puis tableau final.
Elaboration des poules : Les poules sont constituées suivant le règlement (serpentin). La place obtenue dans la poule détermine la place d'entrée dans le tableau final. Les poules et le tableau final seront affichés aux valves.
Les poules pourront être modifiées le jour même en fonction des joueurs présents.

Inscription pour le jeudi 13 décembre 2012 Droit d'inscription : 3 €

CHAMPIONNATS PROVINCIAUX DOUBLES VETERANS
Dimanche 20 janvier 2013

Horaire : 13h00 : Mixtes 40, 50, 60, 65, 70, 75 & 80
Doubles Messieurs et Dames 65, 70, 75 & 80

14h30 : Doubles Messieurs et Dames 40, 50 & 60

Les rencontres se jouent sans handicap, par poules puis tableau final éventuel.
Elaboration des poules : Les poules sont constituées suivant le règlement (serpentin). La place obtenue dans la poule détermine la place d'entrée dans le tableau final. Les poules et le tableau final seront affichés aux valves.
Les poules pourront être modifiées le jour même en fonction des joueurs présents.

Inscription pour le jeudi 17 janvier 2013 Droit d'inscription : 4 € la paire

---

Inscriptions auprès de Croes Dominique par mail : dominique.croes@teledisnet.be, par téléphone au 04/246.31.24 ou 0477/38.69.17

Présence obligatoire ½ h avant le début de la série.

Toute absence non prévenue, chez le juge-arbitre, au moins la veille de la compétition devra être justifiée par un certificat médical envoyé endéans les 48 H de la compétition au CFTT Blegny, rue Lambert Marlet 13, 4670 Blegny sous peine d'une amende de 15 €.

Il sera fait usage de balles blanches, de 14 tables en simples et de 10 tables en doubles.

CHAMPIONNATS D'EUROPE VETERANS
Brême (Allemagne)
27 mai au 1er juin 2013

Lieu : **ÖVB-Arena, Bürgerweide**

Sites internet **: www.tischtennis.de** ou **http://www.tt-em.com/en/**

PROGRAMME

Samedi 25 mai 2013
Accréditation de 10h00 à 18h00
Ouverture de la salle de 12h00 à 18h00

Dimanche 26 mai 2013
Accréditation de 9h00 à 19h00
Ouverture de la salle de 9h00 à 19h00
Cérémonie d'ouverture 19h30

Lundi 27 mai 2013
Accréditation de 8h00 à 12h00
Ouverture de la salle 1h avant les matches
Poules de 9h00 à 22h00

Mardi 28 mai 2013
Ouverture de la salle 1h avant les matches
Poules de 9h00 à 22h00

Mercredi 29 mai 2013
Journée de repos.
En cas d'événements imprévus qui pourraient occasionnés du retard, les matches de qualification qui n'auront pas été disputés pourront être reprogrammés en ce jour.
Sinon, le site sera fermé le mercredi 29 mai 2013, sans possibilité d'entraînement.

Jeudi 30 mai 2013
Ouverture de la salle 1h avant les matches
Tableau principal et consolante de 9h00 à 22h00

Vendredi 31 mai 2013
Ouverture de la salle 1h avant les matches
Tableau principal et consolante de 9h00 à 18h00
Soirée de Gala de 20h00 à minuit

Samedi 1er juin 2013
Ouverture de la salle 1h avant les matches
Demi-finales et finales A partir de 10h00

INSCRIPTION

Joueurs/Joueuses

Toute personne désirant participer aux Championnats d'Europe Vétérans de tennis de table doit obligatoirement s'inscrire avant le 26 mars 2013, date limite d'inscription.

Deux périodes d'inscription :
- du 24 juin au 15 novembre 2012 : 130,00 euros ;
- du 16 novembre 2012 au 26 mars 2013 : 160,00 euros.

L'inscription, strictement personnelle, se fait en ligne en utilisant le formulaire disponible sur le site : www.tischtennis.de ou http://www.tt-em.com/en/Registration.html

A réception des frais de participation, chaque participant reçoit une confirmation écrite contenant un numéro d'enregistrement individuel.

Ces frais comprennent :

- le droit d'engagement,
- l'utilisation des installations,
- la participation à la cérémonie d'ouverture,
- la participation à la cérémonie de clôture,
- l'accréditation personnelle,
- le dossier d'information
- le diplôme.

En plus de l'e-mail de confirmation, chaque participant recevra deux bulletins d'information, le 30 novembre 2012 et le 10 avril 2013.

Le nombre d'inscriptions est limité à 3.100 participants. Au-delà de ce nombre, les inscriptions sont mises sur une liste d'attente. Les repêchages se font dans un ordre strictement chronologique. A partir du 26 mars, il n'y aura plus aucun repêchage.

La liste des participants, répartis suivant les catégories, sera publiée sur le site www.tischtennis.de à partir du 27 mars 2013.

Accompagnateurs

Chaque participant a droit à deux accompagnateurs maximum. L'enregistrement doit avoir lieu en même temps que l'inscription des joueurs.

Les droits d'inscription des accompagnateurs s'élèvent à 35,00 € / personne.

Au-delà, les accompagnateurs sont enregistrés individuellement. Les droits d'inscription s'élèvent à 45,00 € / personne.

Dans ce cas, l'inscription doit être formulée par écrit jusqu'au 26 mars 2013 et doit être envoyée :

- soit par courrier à Tischtennis Marke-ting GmbH, Dieselstraße 27 D-61184 Karben,
- soit par e-mail : veterans@tt-marketing.de,
- soit par fax : +49 6039/44246.

Les droits d'engagement pour les personnes accompagnantes comprennent :

- l'accréditation personnelle,
- l'entrée à l'ÖVB-Arena et à la salle d'entrainement,
- les places dans l'OVB-Arena pour la cérémonie d'ouverture et pour la cérémonie de clôture.

Les frais d'inscription doivent être payés en espèces en euros par l'accompagnateur au moment du retrait de l'accréditation.

Après le 26 mars 2013, le seul moyen d'accès à la salle est l'achat d'un billet journalier de 9 euros. Les prestations supplémentaires ne sont pas incluses.

Il n'y a pas de vente de billet avant les championnats.

L'achat de billet se fait sur place, à l'ÖVB-Arena.

ACCREDITATION

L'accréditation est à retirer à l'ÖVB-Arena à Brême et sur présentation du numéro d'enregistrement individuel (transmis par la FFTT) le :

- samedi 25 mai 2013 de 10h00 à 18h00,
- dimanche 26 mai 2013 de 9h00 à 19h00,
- lundi 27 mai 2013 de 8h00 à 12h00.

A la demande des organisateurs, chaque participant doit fournir la preuve de son identité (passeport ou carte d'identité).

Chaque participant doit récupérer personnellement sa documentation.

Les personnes accompagnatrices devront obligatoirement se présenter à l'accréditation avec le participant.

Les dossards des compétiteurs et la documentation de la compétition ne seront remis que si tous les frais exceptionnels sont réglés.

Il est strictement interdit de transmettre son accréditation à une tierce personne.

SOIREE FINALE

Le dîner de gala aura lieu le vendredi 31 mai 2013 de 20h00 jusqu'à minuit

Le tarif comprend :

- le buffet,
- la soirée dansante animée par un orchestre,
- un spectacle.

Le coût de la soirée finale est fixé à :

- 66,00 euros par personne s'il est réservé en même temps que l'inscription,
- 76,00 euros par personne, sur place, en cas de places disponibles. Réservation possible jusqu'au mardi 28 mai 2013, 12h00 au bureau d'information du TMG à l'intérieur du ÖVBArena.

La transmission de sa réservation à la soirée finale à une tierce personne est autorisée.

ABSENCE

Les joueurs/joueuses qui ne se seront pas présentés **avant le lundi 27 mai 2013 à 12h00** seront exclus de la compétition.

ANNULATION

L'inscription peut être annulée à n'importe quel moment sans justificatif.

Le participant doit prévenir l'organisateur par écrit en indiquant son numéro d'enregistrement individuel, son nom et prénom ainsi que les informations de la carte de crédit ayant servi pour le paiement :

- soit par courrier à Tischtennis Marke-ting GmbH, Dieselstraße 27 D-61184 Karben,
- soit par e-mail : veterans@tt-marketing.de,
- soit par fax : +49 6039/44246.

Les frais d'annulation suivants seront appliqués :

pour les joueurs/joueuses :

- jusqu'au 30 novembre 2012 : 50,00 euros / participant,
- du 1er décembre 2012 au 26 mars 2013 : 80,00 euros / participant,
- à partir du 27 mars 2013 : pas de remboursement possible.

pour les accompagnateurs :

- jusqu'au 30 novembre 2012 : 10,00 euros
- du 1er décembre 2012 au 26 mars 2013 : 20,00 euros
- à partir du 27 mars 2013 : pas de remboursement possible.

pour la soirée finale :

- jusqu'au 30 novembre 2012 : 15.00 euros,
- du 1er décembre 2012 au 26 avril 2013 : 25,00 euros,
- à partir du 27 avril 2013 : pas de remboursement.

ORGANISATION SPORTIVE

Règlements

Epreuve régie par les règles officielles de l'ITTF.

Admission

Compétition ouverte aux joueurs/joueuses âgé(e)s de 40 ans et plus ou ayant atteint leur 40e anniversaire au cours de l'année 2013, soit né(e)s en 1973 ou avant.

A la demande des organisateurs, les participant(e)s devront présenter leur carte d'identité ou passeport afin de justifier de leur âge.

Catégories d'âge

40-49 ans (nés en 1973 ou avant)
50-59 ans (nés en 1963 ou avant)
60-64 ans (nés en 1953 ou avant)
65-69 ans (nés en 1948 ou avant)
70-74 ans (nés en 1943 ou avant)
75-79 ans (nés en 1938 ou avant)
80-84 ans (nés en 1933 ou avant)
Plus de 85 ans (nés en 1928 ou avant)

Epreuves (pour chaque catégorie d'âge)

Simple messieurs
Simple dames
Double messieurs
Double dames

Participation

Chaque joueur/euse ne peut s'inscrire que dans un tableau de simple et un tableau de double.

En simple, participation dans sa propre catégorie d'âge.

En double, participation dans sa propre catégorie d'âge ou dans celle du plus jeune joueur/euse en cas de catégorie différente.

Organisation des doubles

Le partenaire de double est choisi parmi les participants déjà inscrits.

Le partenaire de double choisi est prévenu par e-mail qu'il devra renvoyer à l'organisateur avec son accord. La paire de double sera alors validée.

Le participant n'ayant pas désigné son partenaire de double avant le 27 avril 2013, devra accepter le partenaire désigné par l'Organisateur.

Calendrier 2012-2013

Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1		1	Int. Vét sem A (div. 3 uniquement)	1	Int. Namur	1	S10
2	Villette	2		2		2	
3		3		3	S7	3	Int. Vét sem 6
4		4		4	Crit. Prov. Seniors	4	
5		5		5	Int. Vét sem 4	5	
6		6	S4	6		6	
7	Anvers	7	Au Féminin	7		7	
8	Anvers	8	Int. Vét sem 2	8		8	S11
9	Anvers	9		9		9	
10		10		10	S8	10	
11		11		11	Tournoi Vét. A.F.	11	
12		12		12		12	
13		13	S5	13		13	
14		14	Challenge Hutois	14		14	
15	S1	15		15		15	A/R
16		16		16		16	Ch. Prov. Simples Vét.
17		17		17	S9	17	Int. Vét sem 7
18		18		18	Crit. d'Automne VTTL	18	
19		19		19	Int. Vét sem 5	19	
20		20	S6	20		20	
21		21	Crit. Nat. Vét.	21		21	
22	S2	22	Int. Vét sem 3	22		22	A/R
23	Crit. Prov. Jeunes	23		23		23	
24	Int. Vét sem 1	24		24	A/R	24	
25		25		25	Challenge des Doubles	25	
26		26		26	Int. Vét sem B (div. 3 uniquement)	26	
27		27	A/R	27		27	
28		28	Crit PPM1	28		28	
29	S3	29		29		29	
30	Q CNJ	30		30		30	
		31	Int. Namur			31	

Janvier		Février		Mars		Avril	
1		1		1		1	
2		2	S15	2	S17	2	
3		3	Crit. Prov. PPM2	3	Ch. Belg. A	3	
4		4	Int. Vét sem 10	4		4	
5	Ch. Prov. Jeunes	5		5		5	
6	Ch. Prov. Spl Seniors	6		6		6	Int. Liège
7	Int. Vét sem C (div. 3 uniquement)	7		7		7	Int. Liège
8		8		8		8	
9		9	Ch. Belg. P/M	9	S18	9	
10		10	Crit. Prov. Vét.	10	Ch. Belg. Dbl	10	
11		10	Ch. Belg C/J	11	Int. Vét sem 13	11	
12	S12	12		12		12	
13	Ch. Prov. Dbl Seniors	13		13		13	S21
14	Int. Vét sem 8	14		14		14	Ch. Longrée-Malpas
15		15		15		15	Coupe Vét 1er tour
16		16	A/R	16	S19	16	
17		17	Ch. Belg. BCDE	17	Challenge Larbanois	17	
18		18	Int. Vét sem 11	18	Int. Vét sem D (div. 3 uniquement)	18	
19	S13	19		19		19	
20	Ch. Prov. Doubles Vét.	20		20		20	S22
20	Centre	21		21		21	
22		22		22		22	Coupe Vét Finales
23		23	S16	23	S20	23	
24		24	Interclubs Jeunes	24	Ch. Belg. Vét.	24	
25		25	Int. Vét sem 12	25	Int. Vét sem 14	25	
26	S14	26		26		26	Souper Vét.
27	CNJ 3	27		27		27	
28	Int. Vét sem 9	28		28		28	
29				29		29	
30				30	A/R	30	
31				31			